

Les indicateurs de suivi de l'épidémie dans le Var, comme dans l'ensemble de la région mais aussi de notre pays sont tous orientés à la hausse.

Désormais les taux d'incidence de la Région (461) et du Var (448) sont largement supérieurs à la barre des 400 et le taux de positivité continue d'augmenter (8,9 pour le Var).

Face à cette situation, l'importance du dépistage, de l'isolement, du couvre-feu, le fait d'éviter les rassemblements où qu'ils soient ou bien encore l'obligation du port du masque doit être une fois de plus rappelée.

Parallèlement les entreprises comme l'ensemble des administrations sont invitées à recourir le plus systématiquement possible au télétravail, chaque fois que cela est possible.

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE



INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 29 MARS 2021

	S5 01/02 07/02	S6 08/02 14/02	S7 15/02 21/02	S8 22/02 28/02	S9 01/03 07/03	S10 08/03 14/03	S11 15/03 21/03	S12 22/03 28/03
Nombre de tests réalisés	46647	45043	46504	43402	39606	43231	44827	54075
Nombre de tests positifs	3270	3033	3381	3540	3364	3803	3709	4812
Taux de positivité	7,20 %	6,70 %	7,30 %	8,20 %	8,50 %	8,80 %	8,30 %	8,90 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	315	282	315	330	313	354*	345	448

INDICATEURS SANITAIRES

- **Nb de décès** en établissement de santé : **1158**
- File active des **patients hospitalisés** en unité conventionnelle : **81**
- File active des **patients hospitalisés en réanimation** : **70**

➔ **CLUSTERS** Le nombre cumulé de clusters signalés au 30 mars : **667** dont **111** en cours d'investigation.

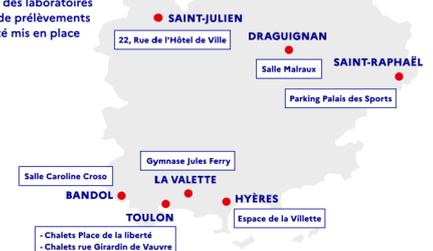
DEPISTAGE

Dès les premiers symptômes, fièvre, toux, ou si l'on est cas contact, il faut le plus rapidement possible faire un test de dépistage pour freiner la propagation du virus et en cas de positivité, s'isoler.

Dans le Var, en complément des laboratoires de ville, **huit centres de prélèvements temporaires** ont été mis en place dans le département à Toulon, Hyères, Draguignan, La Valette, Saint-Raphaël, Saint-Julien et Bandol. Plus d'infos [ICI](#)

Les centres de dépistage temporaires dans le Var

■ En complément des laboratoires de ville, 8 centres de prélèvements temporaires ont été mis en place



TESTER – ALERTER - PROTÉGER

L'accompagnement des personnes testées positives à la COVID19 et des cas contacts est un axe primordial de la stratégie « Tester, alerter, protéger » (TAP), et un enjeu essentiel pour freiner la propagation du virus.

À cet effet, l'Assurance Maladie (CPAM, Direction Régionale du Service Médical, MSA et CNMSS) est mobilisée pour informer les personnes concernées et les orienter le cas échéant vers la cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI) et le centre d'isolement du Pradet (actif depuis avril 2020), gérés par la Croix Rouge Française. Le dépistage et l'isolement sont des étapes indispensables à la lutte contre l'épidémie.

La caisse d'assurance maladie appelle individuellement chaque personne dépistée positive pour lui rappeler l'importance de l'isolement mais aussi les aides qui peuvent lui être apportées pour lui faciliter celui-ci, y compris la possibilité d'être hébergée et suivie dans un centre dédié.

À ce jour, 192 211 personnes ont été contactées par l'Assurance maladie.

Les besoins des personnes testées positives ou cas contact sont ensuite évalués par la Cellule Territoriale d'Appui à l'isolement (CTAI). Le soutien matériel, logistique (portage de repas, aide à domicile, conciergerie...) ou psychologique peut se faire au domicile des personnes concernées.



Pour éviter les contaminations intrafamiliales, il est nécessaire de s'isoler dès que l'on est positif ou cas contact.

Donc si les conditions de logement ne le permettent pas, les personnes positives qui le souhaitent et les cas contacts peuvent se voir proposer une solution de mise à l'abri par la Cellule Territoriale d'Appui à l'isolement (CTAI) pour être installées gratuitement dans un centre d'isolement.

Le centre d'isolement le « Mas de l'Artaude » au Pradet a pour vocation d'accueillir jusqu'à 20 personnes dont l'état de santé est suffisamment stabilisé ne nécessitant pas une hospitalisation.

VACCINATION



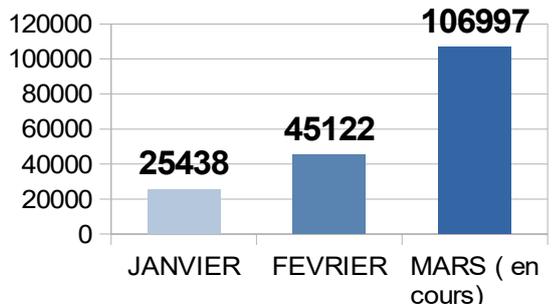
Enfin, concernant la vaccination, celle-ci continue à progresser.

Au 31 mars, 120 000 injections environ auront été pratiquées depuis le début du mois, à comparer aux 45 122 injections de février ou aux 25 438 injections de janvier.

La montée en puissance se poursuit puisque les centres existants ont vu leur capacité de vaccination augmenter de 500 doses par jour.

6 centres éphémères fonctionnent tout ou partie de la semaine, soit avec des moyens purement communaux, soit avec l'aide des pompiers, et des militaires de l'UIISC7 de Brignoles.

Enfin le bus affrété par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur commence sa tournée aujourd'hui. Plus globalement, l'objectif pour le mois d'avril est de vacciner au moins 250 000 personnes.



- **La Roquebrussanne** (Armé par UIISC7 / commune) : Mardi 30 mars et mercredi 31 mars
- **Cavalaire** (Armé par la commune) : Du jeudi 1^{er} avril au dimanche 4 avril
- **Solliès-Pont** (Armé par la commune) : Jeudi 1^{er} avril et vendredi 02 avril
- **Pourrières** (Armé par la commune) : Samedi 3 avril et dimanche 4 avril
- **Six-Fours-les-Plages** (Armé par la commune) : Samedi 26 mars au 02 avril
- **Le Val** (Armé par UIISC7 / Commune) : Jeudi 8 avril et vendredi 9 avril

CHIFFRES DE LA VACCINATION DANS LE VAR



Au 29 mars au soir,

133 284 personnes ont été vaccinées depuis le 6 janvier

44 273 personnes ont reçu la 2^{ème} injection soit au total

177 557 injections ont été réalisées.